

N/REF : 27/03/2026 13H24 C:263323 I:36936
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 27/03/2026 a 13H24

ANCERY MARTINE

**1 BIS IMPASSE BERIVIERE
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : BERIVIERE
1 BIS IMPASSE BERIVIERE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 30 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 BIS IMPASSE BERIVIERE - MME ANCERY 06 81 83 86 48
TARIF : 207,41 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHÉES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/03/2026 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DÉBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAU USÉE SUR 20 M A PARTIR DU
REGARD EXTÉRIEUR
EXTRACTION DE MATIERE
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : CHEQUE N°6179529 CREDIT MUTUEL MONTANT : 207,41 LE 27/03/2026

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN